



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

Service mer et littoral

La directrice départementale des territoires et de la mer

Pôle « Gestion du littoral »

à

Affaire suivie par :
Sophie Fontaine
02 50 79 14 71
sophie.fontaine@manche.gouv.fr

Monsieur Florent d'ALES
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY
10 avenue de l'Arche
92419 COURBEVOIE

DDTM-SML-GL n° 96k

Objet : dossier de déclaration n° 50-2022-00037 (projet d'accueil des navires au droit des Flamands dans le port de Cherbourg) Cherbourg-en-Cotentin, le 14 novembre 2022

Monsieur le directeur,

Par courriel du 04 novembre 2022, le bureau d'études Créocéan a transmis un porter à connaissance pour une demande d'ajustement de l'arrêté du 22 juillet 2022 dont SIEMENS GAMESA est le permissionnaire.

Le projet concerne des travaux d'approfondissement au droit du quai des Flamands pour l'accueil de navires dans le cadre d'un projet industriel.

Les travaux ont commencé. Cependant, une modification du projet initial est intervenue en raison d'un changement de la disponibilité des navires.

Par rapport à la demande initiale, le dimensionnement du projet a évolué sur :

- l'emprise de la zone à draguer ;
- les volumes de sédiments dragués ;
- le volume du lit de gravier déposé au fond ;
- la durée du chantier.

Ces modifications ne nécessitent pas un nouveau dépôt de dossier de déclaration. L'arrêté du 22 juillet 2022 définissant des prescriptions particulières au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement permet d'encadrer cette modification de projet sans nécessité de modification de l'arrêté.

Aussi, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à ces modifications.

Ce courrier sera également adressé à la mairie de la commune de Cherbourg pour information.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la directrice départementale des
territoires et de la mer
et par subdélégation
le chef du pôle "gestion du littoral" par intérim



Ludovic PESNEL

Copie : mairie de Cherbourg